

PBUREAU FEDERAL N° 6 - 29 JUIN 2000

Réunion tenue au Siège de la FFA

Présidence	PHILIPPE LAMBLIN
Présents	JEAN-JACQUES COURT - EDOUARD ESKENAZI - GERARD HERTRICH - ANNIE LAURENT - PIERRE-YVON LENOIR - GUY MANFREDI - MICHEL MARLE - CHRISTIAN ROGGEMANS
Assistent	JEAN DAHM - DANIELE DEBAYE - GUY DECOCK - RICHARD DESCOUX – CHARLES GOZZOLI - JEAN GRACIA - HERVE RACT-MADOUX – ALAIN SPIRA
Excusés	BERNARD AMSALEM (délégation en Finlande) - DANIEL ARCUSET - GUY GODBILLON (délégation en Pologne)

Réunion ouverte à 18h30

Le Vice-Président Délégué GUY MANFREDI ouvre la réunion en attendant l'arrivée plus tardive du Président PHILIPPE LAMBLIN, qui représente la FFA à une réunion du Comité de candidature de Paris aux J.O. de 2008.

En déplacement à l'étranger avec des équipes de France, les Vice-Présidents BERNARD AMSALEM et GUY GODBILLON sont excusés, ainsi que le Vice-Président DANIEL ARCUSET retenu à Bordeaux par ses activités professionnelles.

SUZANNE CATHIARD et PIERRE DASRIAUX ont également fait savoir qu'ils ne pourraient assister à cette réunion.

1.- ADOPTION DU P.V. DU BUREAU FEDERAL N°5 DU 19 MAI 2000

➔ Le procès-verbal n°5 de la réunion du Bureau Fédéral du 19 mai 2000 est adopté à l'unanimité.

2.- INTERVENTION DU PRESIDENT PHILIPPE LAMBLIN

☞ Excellent début de la saison estivale

● Le Président tient à féliciter les athlètes qui se sont distingués depuis le début de la saison estivale et particulièrement ceux qui ont battu des records de France dans plusieurs spécialités et ceux qui ont déjà réalisé des performances qualificatives pour les JO de Sydney. Il félicite GILLES DUPRAY détenteur à ce jour de la meilleure performance mondiale de la saison au lancer du Marteau et dit sa sympathie à JEAN GALFIONE récemment opéré. Il associe à ces résultats, pour les en féliciter également, l'ensemble de la DTN et les entraîneurs.

Les premiers Meetings internationaux, où la FFA doit avoir une part progressivement plus agissante, et les Meetings nationaux coordonnés ont permis la réalisation d'un ensemble relevé de performances, souvent bien relayé dans les médias. Les premières audiences TV démontrent que l'Athlétisme est apprécié des téléspectateurs. La répartition qui a été faite d'épreuves qualificatives pour les JO est un facteur important de promotion pour ces meetings. Tous les organisateurs et leurs partenaires sont à remercier. Ces événements ont été suivis par un public chaleureux, tant au Stade de France pour le Meeting Gaz de France de Paris Saint-Denis, qui faisait son entrée dans la Golden League, qu'à Villeneuve-d'Ascq pour le Meeting du Nord ou à Strasbourg, par exemple, où 6 000 spectateurs étaient présents.

Le Président se réjouit de l'annonce de la reprise des compétitions pour MARIE-JO PEREC avec laquelle il est régulièrement en contact. Elle devrait participer successivement aux meetings de Lausanne le 5 juillet puis au Nikai à le 8. Il lui souhaite de retrouver le haut niveau qui fut le sien et au plus vite sa place dans l'équipe de France.

☞ **La Commission Nationale du Sport de Haut niveau** s'est réunie ce jour au MJS. Elle souhaite qu'un maximum de sportifs représente le sport français aux Jeux Olympiques et dans le strict respect des règles. C'est un souhait auquel la FFA s'associe pleinement. Le nombre final de sélectionnés pourrait être supérieur à nos prévisions.

☞ **La " Fête du sport en entreprise "**, récemment organisée sur l'initiative du MJS, a connu un succès de participation et le Président tient à remercier MICHEL MARLE et ceux qui l'ont aidé afin que l'Athlétisme y soit bien représenté.

☞ **Sections Sports-étude** : le Président a apprécié l'intervention que CHARLES GOZZOLI vient de faire dans le Nord, au Rectorat, en faveur de ces Sections qui représentent un pont jeté en direction de l'Education nationale. Il serait souhaitable que soit dressée une carte nationale des implantations de ces sections afin qu'un effort soit entrepris dans les secteurs où il n'en existe pas. Il convient de garder l'initiative même lorsque nos approches initiales du monde scolaire suscitent encore peu d'enthousiasme.

☞ **Dopage** : une affaire vient d'éclater ce jour, qui met en cause un couple connu dans le milieu de l'athlétisme et qui est auditionné par la police, après perquisition à son domicile, pour détention de produits interdits. Bien qu'entraîneur dans un Club de la région parisienne, CARMEN HODOS n'est pas licenciée et son mari, agent d'athlètes roumaines, se trouve actuellement suspendu à titre conservatoire par la FFA, suite à un grave incident qui s'est produit en soirée du Meeting de Villeneuve d'Ascq.

Le Président a déclaré à la Presse qu'il souhaitait que la justice fasse son travail et qu'il s'engageait à tout faire pour aider la police. Le combat que mène la FFA contre le dopage ne doit pas connaître de relâche.

☞ **Championnats du Monde de 2003** : la recherche d'un pilote pour la conduite de la structure à mettre en place est entamée et des contacts sont en cours. Il convient d'attendre qu'il soit effectivement engagé et ne pas perdre de vue les coûts induits car la prévision budgétaire qui a été établie doit être respectée. Certains, parmi nous, devront rejoindre la structure d'organisation et la préoccupation majeure sera de veiller à la pérennité de l'action fédérale.

☞ **L'avenir de la FFA** est orienté, à court terme, en direction des **JO de Sydney** qui représentent l'objectif capital de la saison en cette fin de mandat. Il convient de veiller à établir une bonne sélection, de s'assurer de la meilleure préparation possible des athlètes pour qu'ils soient en forme optimum au moment voulu. Sur place, ils devront au mieux être protégés des sollicitations extérieures qui pourraient leur être proposées. Cela devra être examiné en concertation avec le Service de Promotion fédéral qui sera associé à la démarche.

Pour la période qui suivra, le Président tient à fait part de la réorganisation en cours du Groupe industriel qui l'emploie et d'une évolution possible des responsabilités qui lui sont actuellement confiées, ce qui demande réflexion. Pour autant, la FFA devra poursuivre son chemin en conservant un profil gagnant. Des voies nouvelles ont été ouvertes et il faudra poursuivre l'engagement de façon dynamique, même si des adaptations sont à faire. Qu'il s'agisse des relations contractuelles créées avec les athlètes, de la labellisation entreprise en faveur des Clubs, du développement et de la coordination de la pratique du Hors stade, de l'implantation du concept Kid Stadium, de nos relations avec le monde scolaire et universitaire et de la pérennisation des emplois-Jeunes.

Il conviendra de veiller aussi à poursuivre la structuration de l'organisation technique et sportive qui vient d'être décidée pour la prochaine olympiade et qui concerne tant la filière de haut niveau et les missions des Cadres Techniques que le nouveau découpage interrégional et une évolution de notre système de compétitions.

La recherche de ressources nouvelles sera enfin une préoccupation essentielle, dans le prolongement de la création récente de France Athlétisme Communication, afin que soient renouvelés avant février

2001, et pour l'olympiade 2001–2004, les contrats avec de grands partenaires que nous ne devons pas abandonner au secteur marchand. Il nous appartient de leur présenter un "produit Athlétisme" unifié, et tirant son dynamisme du rassemblant de toutes ses composantes.

Le MJS et le milieu sportif nous observent, particulièrement en cette année olympique, certes, mais aussi pour les actions déjà initiées et nos projets. L'organisation des Championnats du Monde 2003 fait partie des défis à réussir. Ils devront être les plus beaux jamais organisés et nous devons déjà assurer les hébergements avant l'officialisation de leur calendrier. Le Président LAMINE DIACK et ses collaborateurs immédiats viennent de visiter la Cité Internationale Universitaire de Paris qui accueillera l'ensemble des délégations et ils ont été très favorablement impressionnés.

Si la situation générale de l'athlétisme français est actuellement en progrès marqués, soulignés par l'augmentation du nombre de licenciés, cela requiert beaucoup d'attention et de soins et le Président tient à remercier toute l'équipe qui l'entoure et concoure à sa bonne marche. La route est tracée, nos engagements sont irréversibles et notre destin lié avec celui des athlètes, des Clubs et de tous les organisateurs. Le Président affirme son optimisme malgré les problèmes du quotidien, à l'heure où l'échéance se rapproche. Nous voici en effet à J85 des Jeux Olympiques qui représentent l'enjeu du mandat et où les espérances dûment forgées devront se concrétiser.

En ce qui concerne son engagement personnel pour l'olympiade à venir, le Président confirme qu'il prendra une position officielle avant la fin de la présente année.

JEAN-JACQUES COURT dit souhaiter qu'au-delà des courtes vacances à venir les élus du Bureau puissent se réunir plus souvent pour veiller, hors ce qui concerne le quotidien, aux orientations de la politique fédérale et à la bonne exécution de ce qu'il convient de faire pour la réussite des chantiers ouverts.

⇒ **Le Président** pense que l'alchimie est actuellement satisfaisante entre les élus et ceux qui ne le sont pas, ce qui est la condition indispensable de la marche en avant.

GUY MANFREDI se déclare favorable à toutes les réunions de concertation qui permettent des décisions plus sûres et bien entendu à celles réunissant les élus du Bureau Fédéral, comme cela s'est déjà produit en plusieurs occasions. Il apprécie cependant que les principaux moteurs des rouages fédéraux, élus ou pas, participent activement aux réunions, pour ce qu'ils y apportent et parce que l'intendance doit suivre, ce qui est une préoccupation constante.

JEAN GRACIA, pour exemple, revient sur les difficultés rencontrées à la FFA et qui ont marqué l'organisation du premier Meeting Gaz de France de Paris Saint-Denis. Hors toutes celles nées du souhait fédéral de réunir les deux Meetings précédents, il y en a eu également au strict plan de l'organisation. Il sera souhaitable d'assurer une meilleure coordination entre décideurs et acteurs.

⇒ **Le Président** souhaite que cela soit analysé à l'occasion de la prochaine réunion qui va tirer les leçons de cette première organisation.

3.- INTERVENTION DU SECRETAIRE GENERAL MICHEL MARLE

◆ Vie fédérale

Le Secrétaire Général MICHEL MARLE évoque les mouvements concernant le personnel :

- à la DTN, KARENE SAINTE-FOIE cesse ses fonctions fin juin, au terme d'un essai, et son remplacement fait l'objet de recherches ;
- SOPHIE CHAMBROY, emploi-Jeune, a trouvé un emploi à l'extérieur et devra être remplacée à l'accueil et au standard ainsi que pour les autres tâches dont elle était chargée ;
- PATRICE MAURAN, emploi-Jeune, vient d'être embauché au service Internet, en remplacement de DAVID DURAND-PICHARD qui a déjà quitté la FFA.

⇒ **Le Président** rappelle le proche départ de MARIE-CHANTAL MATHIAS et la proposition de Gaz de France de mettre à la disposition de la FFA sa remplaçante, également issue de ses services sociaux. Il nous est aussi proposé le détachement d'une deuxième personne, actuellement attachée de Presse de Gaz de France.

◆ **Fête du sport en entreprise**

Initiée par le MJS, elle s'est déroulée le 17 juin au Parc Interdépartemental des sports à Choisy-le-Roi, avec la présence d'une quarantaine de fédérations et de 15 000 participants. La FFA y a mis en service un Kid Stadium et a organisé un Relais et un Cross-country. La Ministre a apprécié cet effort et envisage pour l'an prochain la reconduction de cette manifestation et une déclinaison en province, avec un budget destiné à aider les organisateurs.

MICHEL MARLE remercie ceux qui l'ont aidé à organiser la participation réussie de la FFA.

Il rappelle que des subventions FNDS peuvent être demandées par les Clubs d'entreprise ainsi que des crédits pouvant intervenir au bénéfice d'installations sportives d'entreprises.

La nouvelle loi sur le sport adoptée par l'Assemblée dispose que le budget des activités physiques et sportives en entreprise devra être discutés avec les Comités d'entreprises et les Délégués du personnel seront consultés et concourent à l'insertion de sportifs de haut niveau.

◆ **Assises des Comités Départementaux**

GUY MANFREDI vient de recevoir le procès-verbal des 2èmes Assises des Comités qui se sont tenues le samedi 16 octobre 1999 à Lyon. Les 1ères s'étaient tenues à Montpellier en 1997, en présence de représentants de **23** Comités.

24 Comités Départementaux avaient annoncé leur participation, **12** seulement étaient représentés.

Des ateliers ont été consacrés :

- à la reconnaissance des Comités et à leurs ressources financières ;
- au rôle des Comités, moteur du développement de l'athlétisme ;
- aux Jeunes et à l'athlétisme.

Deux motions ont été adoptées :

- l'une concernant le souhait des Comités de pouvoir disposer d'une voix délibérative au sein du Bureau des Ligues et d'un délégué à l'AG fédérale parmi les délégués élus ;
- la seconde exprime notamment le souhait que les Comités puissent bénéficier de rétrocessions de la part des Ligues sur le prix des licences et des mutations.

GUY MANFREDI aurait apprécié de représenter la FFA à ces Assises organisées par le Comité du Rhône mais il faisait partie de la délégation fédérale qui s'est rendue à Funchal pour le Congrès du Calendrier.

ANNE LAURENT rappelle que l'invitation est parvenue à la FFA dans la semaine même des Assises, trop tardivement pour qu'elle puisse se libérer d'autres engagements.

EDOUARD ESKENAZI précise que le Groupe des Textes réglementaires étudie quelques modifications de statuts, dont celle qui officialisera la possibilité donnée aux Présidents de Ligues d'assister au Comité Directeur de la FFA, avec voix consultative. Si cette disposition est adoptée, elle verra automatiquement sa déclinaison dans les statuts types des Ligues pour les Présidents de Comités Départementaux.

JEAN-JACQUES COURT fait observer que la procédure des vœux est statutaire et qu'il convient qu'elle soit respectée.

MICHEL MARLE rappelle qu'une nouvelle loi concernant le sport vient d'être voté, outre les suites qui seront données au rapport fait par le député ASENSI à la demande du Premier ministre sur le fonctionnement des fédérations, et qu'il conviendra déjà d'étudier quelles nouvelles modifications de statuts vont nous être imposées.

→ **Le Bureau Fédéral confirme que les vœux doivent être adressés à la FFA selon les règlements qui les concernent.**

◆ Diplôme Fédéral de Dirigeant

JEAN-JACQUES COURT, Président de la Commission Nationale des Formations, évoque les deux réunions de cette Commission, les 28 avril et 17 juin, qui ont permis l'établissement du projet de Diplôme fédéral de Dirigeant qui est présenté au Bureau Fédéral.

L'opportunité de création du Diplôme est évidente au moment où des mesures légales sont envisagées pour des crédits de formation, la défiscalisation de certaines prestations et l'acquisition de points de retraite. Il faut reconnaître le Dirigeant comme le sont l'Officiel et l'Entraîneur, à l'heure de la labellisation des Clubs et à l'approche d'une nouvelle augmentation de licenciés qui pourrait accompagner l'organisation des Championnats du Monde de 2003.

Il devient enfin nécessaire d'assurer des formations, voire des recyclages, devant l'évolution rapide des pratiques sociales, sportives et de l'environnement.

La Commission propose donc les conditions de validation par la FFA et par les Ligues de certains acquis associatifs aux différents niveaux de nos structures et les conditions de mise en route des formations diplômantes et des examens correspondants.

⇒ **Le Président** dit apprécier la qualité du projet présenté et souligne que l'amélioration de la crédibilité de l'encadrement est un facteur de plus grande confiance pour les Parents qui nous confient leurs enfants.

➔ **Le Bureau Fédéral approuve à l'unanimité le projet de Diplôme Fédéral de Dirigeant présenté par la Commission Nationale des Formations. Une circulaire d'information va en transmettre le contenu aux Ligues pour observations, avant l'adoption qui sera soumise au Comité Directeur du 16 septembre.**

◆ AEA : réunion du Comité de Compétition

EDOUARD ESKENAZI évoque la réunion du Comité de Compétition de l'AEA qui s'est tenue les 26 et 27 mai au Portugal et quelques-unes des propositions importantes qui vont être soumises au Conseil.

- **2001 – 1^{er} Trophée Hivernal Européen de Lancers** : la FFA a proposé de l'organiser à Nice, les 10 et 11 mars 2001, mais ces dates ne conviennent pas car ce sont celles des Championnats du Monde en salle de Lisbonne et l'AEA souhaite que le Poids soit aussi inclus dans le Trophée. Avec l'accord de la Ligue de Côte-d'Azur, les dates des 3 et 4 mars pourraient être proposées.

RICHARD DESCOUX préférerait que la FFA propose les 16 et 17 mars afin que puisse se dérouler en amont le Critérium National.

EDOUARD ESKENAZI souhaite que l'on confirme ces dates à l'AEA.

- **Trophée Européen du 10 000m** : il est organisé début avril, en alternance en Espagne et au Portugal car il faut un pays intéressé et de bonnes conditions climatiques. A partir de **2002**, une candidature dans le sud de la France serait appréciée.
- **1^{ère} Coupe d'Europe en salle** : elle doit se dérouler en 2003 – année où il n'y a pas de Championnats d'Europe - si possible trois semaines avant les Championnats du Monde en Salle (Budapest ayant proposé à l'IAAF de les organiser les 21, 22 et 23 mars 2003).
- **Championnats d'Europe en Salle** : un relais 4x400m serait mis au programme, un seul tour étant souhaité, donc disputé sur invitation. Pour le 200m, il est proposé de neutraliser certains couloirs (1 et 2) en séries mais pas en finale.
- **Coupe d'Europe SPAR** : afin d'éviter que des candidats organisateurs ne déclarent finalement forfait, il est proposé un système de rotation entre les cinq pays ayant régulièrement leurs deux équipes qualifiées. La France pourrait être à nouveau candidate en 2002.
- **Coupe d'Europe des Clubs** : le Comité souhaite l'intégration de ces compétitions au calendrier officiel de l'AEA.

- **Records d'Europe des moins de 23 ans** : une première liste vient d'être publiée. Les Fédérations sont invitées à faire connaître d'éventuelles performances " officielles " qui seraient meilleures que celles indiquées.

◆ **Soirée 2000 de l'Athlétisme**

GUY MANFREDI fait part des conclusions d'un Groupe de travail qui s'est réuni le 25 mai, chargé d'étudier l'organisation de la Soirée marquant les 80 ans de la FFA et la sortie du livre "Cent ans d'exploits français". Elle pourrait être également l'occasion de célébrer la fin de l'olympiade, avec la remise de récompenses aux athlètes et aux entraîneurs de l'année, ainsi que la prochaine organisation des Championnats du Monde dont le logo pourrait être présenté. Il est suggéré que soit désigné le " Journaliste sportif de l'année ".

Le Groupe propose de retenir la date du samedi **18 novembre 2000**, à J-1000 de ces Championnats, la Soirée se déroulant à Paris et comportant une partie " officielle " suivie d'un buffet dînatoire et d'une soirée de fête privée, comme celle organisée après la désignation par l'IAAF de l'organisation du Mondial 2003 au Stade de France.

Le Groupe est favorable à ce que les récompenses destinées aux Dirigeants, Officiels et Clubs de l'année soient toujours remises lors de l'Assemblée Générale de janvier 2001, à La Rochelle.

Des invitations seront lancées très largement afin de réunir le Comité Directeur de la FFA, les Commissions, la DTN et le Personnel, les Ligues, l'IAAF et l'AEA, les "Champions " anciens et actuels, le MJS, les partenaires et les médias.

Il conviendra de rechercher les lieux où seront organisés la partie officielle, le buffet puis la soirée, et à budgétiser l'ensemble.

➔ **Le Bureau Fédéral approuve le projet présenté et demande au Groupe de travail de poursuivre la préparation de la Soirée 2000 de l'Athlétisme.**

◆ **Suspensions conservatoires prononcées par la CSR.**

ANNIE LAURENT fait état de demandes des Ligues du Nord Pas-de-Calais et du Languedoc-Roussillon, qui ont conduit la CSR (PV n° 13 du 21 juin) à prononcer la suspension provisoire et immédiate, pour faits graves, de trois personnes. L'action disciplinaire va se poursuivre.

L'une de ces suspensions concerne M. SILVIO HODOS (CSM Clamart) qui a agressé physiquement M. PATRICK MONTEL au cours de la soirée du Meeting du Nord à Villeneuve d'Ascq. Il faut aussi noter que la presse du jour fait état de l'audition par la police de M. SILVIO HODOS et de son épouse (non licenciée) pour détention de produits dopants à leur domicile.

Les deux autres suspensions concernent MM. JEAN-PIERRE GALTIER, Président du Comité Départemental de l'Hérault et M. ALEX BULLICH Officiel, en raison d'une altercation ayant gravement perturbé le déroulement d'une compétition.

JEAN-JACQUES COURT demande ce qu'il en est de la position de Représentant d'Athlètes de M. HODOS compte tenu des faits qui lui sont reprochés.

RICHARD DESCoux précise qu'il ne représente aucun athlète français.

ANNIE LAURENT indique que la Ligue du Nord Pas-de-Calais ayant dû porter plainte dans l'affaire HODOS, il convient désormais d'attendre les différentes suites qui vont être données.

Pour les deux autres dirigeants suspendus à titre conservatoire, la convocation à comparaître devant la Commission Disciplinaire de 1^{ère} instance va leur être adressée.

◆ **Médailles fédérales**

ANNIE LAURENT indique que les Ligues vont recevoir la circulaire concernant les médailles fédérales 1999-2000, accompagnée des imprimés nécessaires aux demandes de médailles de Bronze, d'Argent et d'Or.

Pour la nouvelle Ligue de Mayotte, elle propose que des demandes puissent être faites pour deux médailles de Bronze.

➔ **Le Bureau Fédéral décide à l'unanimité que la Ligue de Mayotte pourra demander l'attribution de deux médailles fédérales de Bronze au titre de la saison 1999-2000.**

◆ **Emplois-Jeunes**

MICHEL MARLE avait précédemment évoqué les quelques postes d'emplois-Jeunes rendus par la Ligue de Martinique. Comme annoncé, ils ont été répartis en totalité en fonction des priorités et désormais les 300 postes possibles sont en fonction.

◆ **Date et lieu de la prochaine réunion du Bureau Fédéral**

ANNIE LAURENT fait part du souhait de report de la prochaine réunion du Bureau Fédéral, du 28 juillet au 5 août, à Nice.

➔ **Le Bureau Fédéral fixe à l'unanimité sa prochaine réunion au 5 août, à 9 heures, à Nice.**

4.- INTERVENTION DU TRÉSORIER GÉNÉRAL GÉRARD HERTRICH

GERARD HERTRICH ne présente pas de nouvelle situation financière compte tenu de la proximité de la dernière réunion du Comité Directeur où cela a été fait.

➤ **Comptoir des Entrepreneurs** : le litige nous opposant à cet établissement financier, pour le prêt initial d'achat du Siège que nous lui avons remboursé, passera au tribunal le 3 juillet.

➤ **Primes aux athlètes pour la Coupe d'Europe de Marche** : le Trésorier Général rappelle que le barème général des primes a été accepté en début de saison. Il demande l'accord du Bureau Fédéral pour verser la prime aux Marcheurs correspondant à leurs excellents résultats lors de la Coupe d'Europe qu'ils ont remportée.

➔ **Le Bureau Fédéral donne son accord, à l'unanimité, pour le versement de la prime aux Marcheurs après leur succès lors de la Coupe d'Europe.**

➤ **Assurances** : des contacts sont en cours avec différentes Compagnies mais le Trésorier Général rappelle que le Bureau Fédéral devra se prononcer à ce sujet lors de sa réunion du **5 août**, notamment pour les licences qui seront créées à partir de début septembre.

JEAN GRACIA évoque la possibilité d'un retour temporaire auprès de notre assureur actuel, si les pourparlers entamés n'aboutissaient pas, afin de régler la question de l'assurance-licence pour la période allant du 1^{er} septembre 2000 au 31 octobre 2001.

➤ **Budget de la DTN** : comme cela était prévu, une prochaine réunion avec la DTN va permettre de réétudier le budget après le déroulement des stages.

⇒ **Le Président** rappelle son souhait que l'étude porte aussi sur le budget du déplacement à Sydney, apparu initialement en déficit important. Il convient de ramener cette opération à l'équilibre.

➤ **Ligue d'Aquitaine** : cette Ligue conteste le débit pour la cotisation de deux Clubs (870 F pour chacun) qu'elle n'a pu elle-même encaisser, ce qui a conduit à leur radiation en avril. Elle fait donc appel auprès du Bureau Fédéral.

Le Trésorier Général fait observer que ces radiations sont intervenues tardivement par rapport à l'ancienneté de la créance (1^{er} novembre 1999) et, qu'en attendant, les deux Clubs ont reçu tout ce qui est adressé aux Clubs : revue, INFOS FFA, PV, livrets d'hiver et d'été... pendant plus de la moitié de la saison.

➔ **Le Bureau Fédéral décide, à l'unanimité, de rejeter l'appel et de maintenir le débit des deux cotisations concernées. A titre exceptionnel, les 300 francs correspondant à l'appel seront rendus à la Ligue d'Aquitaine.**

➤ **Fiscalité de la FFA** : une délégation composée de CHRISTIAN ROGGEMANS, HERVE RACT-MADOUX, ROBERT VINCENT et BENJAMIN VIARD a été reçue ce jour au Ministère des Finances aux fins de valider les propositions fédérales émises à la suite d'une précédente réunion tenue le 9 mars.

Il en résulte :

- **pour la TVA** : individualisation dans des secteurs distincts des activités non lucratives (licences, cotisations, subventions...) et des activités lucratives (partenariat, ventes, revue...) ;
- **pour l'impôt sur les sociétés** : option pour la fiscalisation de l'ensemble des activités fédérales. Cela revient à supporter l'impôt sur l'éventuel excédent comptable dégagé au terme de chaque exercice (soit 2 millions de francs au 31 octobre 1999), après prise en compte de l'ensemble des charges supportées par la FFA, au titre de sa politique sportive (aides aux Clubs, à la formation...) et des ajustements comptables (dotations aux amortissements...). Cette option apparaît plus favorable que celle consistant à payer l'impôt sur le seul secteur marchand, soit sur une base brute d'environ 30 millions de francs pour 1999.
- **Au titre des relations financières entre la FFA et sa filiale FAC** : le Ministère n'émet aucune observation de fond ; il s'attachera cependant à veiller à ce que la rémunération de la filiale corresponde à la réalité des prestations effectuées en faveur de la FFA et s'inscrive, en fait, dans le cadre normal de celles qui pourraient être facturées par les sociétés concurrentes de FAC.

CHRISTIAN ROGGEMANS précise que le Ministère des Finances va confirmer sa position par écrit.

⇒ **Le Président** demande s'il serait possible de revenir en arrière en cas de cessation d'activité de FAC.

CHRISTIAN ROGGEMANS répond par l'affirmative. Il resterait alors à évaluer les frais prévisibles de FAC.

⇒ **Le Président** remercie CHRISTIAN ROGGEMANS et ceux qui, avec lui, ont conduit les négociations avec les Finances. Il demande que l'application soit suivie avec vigilance.

➤ **Le Président** propose au Bureau Fédéral de reconduire, à la rentrée (période septembre et octobre), une opération "**2000 licences offertes**" (part fédérale), dont les modalités seront précisées ultérieurement. Il ajoute souhaiter, comme cela fut généralement le cas l'an dernier, que les Ligues s'associent à l'opération.

➔ **Le Bureau Fédéral décide, à l'unanimité, de lancer une nouvelle opération " 2000 licences offertes ". Une circulaire concernant ses modalités sera adressée aux Ligues.**

5.- INTERVENTION DU DTN RICHARD DESCOUX

☞ Calendrier estival 2001 (voir annexe)

RICHARD DESCOUX présente le calendrier 2001 qui a été étudié avec la CSO et le Président PAUL BENARD. Il en commente les nouveautés :

- 30 juin 2001 : l'organisation d'un **Meeting à Charléty** est suggérée, afin de permettre les qualifications des Juniors et des Espoirs aux Championnats d'Europe et aux Jeux de la Francophonie.
- 13, 14, 15 juillet : les **Championnats de France des Jeunes** concerneront les seules catégories des Cadets et des Juniors (sans les Espoirs).
- 21 et 22 juillet : il s'agira de l'organisation des 1ers **Championnats de France Elite** (à Saint-Etienne).
- 28 et 29 juillet : ce seront également les 1ers **Championnats de France Promotion** pour les Seniors et le **Championnat de France Espoirs**.

Pour les **Interclubs**, la DTN étudie des propositions car beaucoup regrettent que certains de ceux qui y participent ne poursuivent pas la saison au-delà du 2^e tour ou bien n'accèdent pas aux Championnats de France individuels. Il s'agirait de fixer un tour d'Interclubs avant les vacances, ce qui permettrait un allongement de la saison pour cette population.

➔ **Le Bureau Fédéral adopte le Calendrier estival 2001 tel qu'il est présenté.**

☞ **Pôles France 2001 - 2004**

La mise en place des Pôles, demandée par le MJS dans le cadre de la restructuration de l'athlétisme, va entraîner celle des séries de classement, la mise en fonctionnement des nouvelles Interrégions et la mise en route d'un calendrier d'été remodelé.

☞ **Professorat de sports**

Les résultats sont désormais connus et les 6 admis (1 au concours interne, 2 au concours externe et 3 sur listes complémentaires) vont être, comme prévu, affectés aux Ligues prioritaires : BRE, CHA, F-C ainsi qu'au renforcement des futurs Pôles France.

Dans le même temps seront amorcées les premières orientations de Cadres Techniques sur des Pôles.

☞ **Missions des Cadres Techniques**

Le DTN va rencontrer les cinq futurs CTI dont le profil des missions est en train de se préciser. Les missions vont d'ailleurs être précisées pour tous les Cadres Techniques : Coordonnateurs de Ligue, Responsables des filières, CTI, Coordonnateurs nationaux de groupe de spécialités et la trentaine de Cadres Techniques entraîneurs de spécialités dans les Pôles France.

L'optique de la FFA est de placer les athlètes en filière.

Sur les structures, les aides seront globalisées et concerneront la formation, le suivi et les questions de logistique.

⇒ **Le Président** souhaite non seulement un bon cadrage des missions mais que les Cadres Techniques s'engagent, sans retenue, sur les objectifs poursuivis par la FFA.

EDOUARD ESKENAZI rappelle, sur une question du DTN, que les règlements fédéraux précisent les conditions dans lesquelles les athlètes faisant partie des Pôles France peuvent, ou ne peuvent pas, muter.

☞ **J.O. de Sydney**

RICHARD DESCOUX indique qu'actuellement 13 athlètes sont qualifiés, auxquels s'ajoutent 8 athlètes qualifiables et 2 athlètes ayant réussi des minima hors Meeting. Les premières prévisions seront sans doute dépassées.

RICHARD DESCOUX propose les conditions pouvant permettre aux Entraîneurs personnels d'athlètes qualifiés d'effectuer le déplacement à Sydney.

Après quelques questions posées au DTN, le Président en discutera avec lui, avant validation définitive avec d'éventuels amendements.

☞ **Championnats de France d'Epreuves combinées**

L'organisation de ces Championnats est prévue dans le cadre du DECASTAR de Talence et la question se pose du nombre d'athlètes qui seront invités pour les Championnats, au-delà de ceux qui le seront dans le cadre habituel du DECASTAR.

EDOUARD ESKENAZI indique que le Livret de la saison estivale contient la règle arrêtée pour ces Championnats : participation limitée à 9 athlètes plus les 3 qualifiés à partir des N2, après concertation entre la CSO et la DTN représentée par JEAN-MICHEL EON et JEAN-YVES COCHAND. Compte tenu de la proximité de l'épreuve, il n'est plus possible de modifier la règle qui a été diffusée.

6.- QUESTIONS SPORTIVES

❖ **Implantations de compétitions nationales**

Le Directeur des Compétitions ALAIN SPIRA propose au Bureau Fédéral les implantations suivantes :

- Championnats de France des 100 km Marche / route Ligny-en-Barrois (55) 15 octobre **2000**
- Critériums Nationaux de Cross-country Vétérans Aytré (17) 18 février **2001**
- Championnats de France Cadets et Juniors Dreux (28) 14 et 15 juillet **2001**

➔ **Le Bureau Fédéral implante les trois compétitions ci-dessus, à l'unanimité.**

7.- QUESTIONS DIVERSES

● **“ Société Locale d'Epargne Economie Sociale ”**

GUY MANFREDI, accompagné de JEAN GRACIA, a représenté la FFA à l'Assemblée Générale constitutive de cette Société, tenue le 19 juin au CNIT La Défense.

Dans le cadre de la réorganisation des Caisses d'Epargne et de la création de nouvelles Sociétés Locales d'Epargne, la Caisse d'Epargne Ile-de-France Paris, devant en créer neuf, a souhaité en créer une dite d'“ Economie Sociale ”, formée de personnes morales, en l'occurrence des Associations, dont l'UNICEF et les Fédérations d'Athlétisme et d'Avion et des organismes d'HLM et autres gestionnaires de logements sociaux.

La FFA a été élue parmi les 18 associations formant le Conseil d'Administration de cette nouvelle Société. Le Conseil s'est réuni immédiatement après l'Assemblée Générale et GUY MANFREDI y a également représenté la FFA.

⇒ **Le Président** remercie GUY MANFREDI d'avoir assuré cette représentation qui entre dans le cadre de notre partenariat général avec la Caisse d'Epargne.

● **Ouvrage “ Le Juge-Arbitre ”** : JEAN GRACIA indique que l'AEFA a produit, en lien avec l'IAAF, un document apportant les précisions qui étaient nécessaires. Dès lors, l'ouvrage est en vente à la FFA..

Séance levée à 21h45

Prochaine réunion du Bureau Fédéral : samedi 5 août, à 9h00, à Nice